



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367

www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA CHANGEMENT DE DATE

Avis public est donné par la soussignée, qu'il y a un changement de date pour la séance du conseil du 21 août 2024, tel que prévu au calendrier des séances et que les membres du conseil tiendront plutôt cette séance ordinaire le mercredi 17 juillet 2024 au centre administratif de la MRC situé au 257-1, rue de Monseigneur-Courchesne, Nicolet, Québec, J3T 2C1, et ce, à 19h30.

Si des changements surviennent concernant le lieu des séances du conseil, un nouvel avis sera publié.

Cet avis est donné conformément à la résolution numéro 2024-06-170, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 19 juin 2024, ainsi qu'à l'article 145.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Donné à Nicolet, ce 25 juin 2024.

Chantal Tardif
Directrice générale et
Greffière-trésorière